

APPEL A LA MOBILISATION !



Les organisations syndicales **CFE-CGC Santé Social, Cfdt Santé Sociaux, CFTC Santé Sociaux, CGT FNPOS, Union Fédérale de l'Action Sociale CGT, Union Fédérale Santé Privée CGT, CGT PJJ, FO Action Sociale, FO Santé Privée, SUD Santé Sociaux** se sont réunis le mercredi 3 septembre 2025.

Notre constat n'a pas changé.

L'austérité budgétaire continue de s'aggraver et de s'amplifier. Ainsi ce sont 40 milliards d'euros d'économie supplémentaires pour les financements publics qui sont annoncés. Les baisses de financement dans les établissements et services se poursuivent et continuent ainsi de dégrader tout le secteur de la santé et de la cohésion sociale (sanitaire, social, médico-social, aide à domicile, insertion, ...).

Restent bloquées les négociations salariales dans les branches professionnelles. L'année blanche est déjà en cours. Ainsi, les avenants salariaux, même minimalistes, comme celui prévu pour les salariés de l'Aide à Domicile, ont été refusés à l'agrément.

Se poursuivent et se préparent les attaques contre la Sécurité Sociale de 1945 qui garantit à chacun qu'en toutes circonstances il disposera des moyens nécessaires pour assurer sa subsistance et celle de sa famille dans des conditions décentes, qui finance une partie de notre secteur, et qui constitue notre salaire différé et socialisé. Le projet gouvernemental de TVA sociale veut la faire disparaître, nous le refusons.

Nos revendications sont claires :

- ⇒ Des financements publics garantis, à la hauteur des besoins réels de la population ;
- ⇒ L'égalité d'accès aux droits, la garantie de la prise en charge et l'accueil inconditionnel de tous les publics ;
- ⇒ Des financements supplémentaires en urgence à la hauteur des besoins des travailleurs du secteur, permettant notamment :
 - L'augmentation immédiate et significative des salaires prenant en compte a minima la perte de pouvoir d'achat depuis 30 ans ainsi que le versement et le maintien du « Ségur » pour tous ;
 - Le maintien des emplois, l'embauche et la formation de personnels qualifiés et diplômés
 - L'amélioration des conditions de travail ;
 - L'amélioration des droits existants et des garanties collectives ;
- ⇒ L'arrêt des fermetures d'établissements, de services, de jour comme de nuit, de lits, de places, etc... et plus largement le maintien de l'offre de soin et d'accompagnement ;
- ⇒ L'arrêt de la financiarisation et de la marchandisation du secteur, notamment par la tarification à l'acte dans le sanitaire ou la réforme SERAFIN-PH dans le secteur handicap ;
- ⇒ L'arrêt des exonérations de cotisations sociales et l'abandon du projet de TVA sociale ;
- ⇒ Le respect du droit de grève, sans réquisition ;
- ⇒ Le retrait du projet BAYROU ;
- ⇒ La défense de la Sécurité Sociale de 1945 ;
- ⇒ Le retrait de la réforme des retraites MACRON/BORNE.

Fortes des mobilisations engagées dans l'unité avec les salariés, des différents appels dont l'appel des confédérations le 18 septembre 2025, les organisations syndicales CFE-CGC Santé Social, Cfdt Santé Sociaux, CFTC Santé Sociaux, CGT FNPOS, Union Fédérale de l'Action Sociale CGT, Union Fédérale Santé Privée CGT, CGT PJJ, FO Action Sociale, FO Santé Privée, SUD Santé Sociaux invitent l'ensemble de leurs syndicats à organiser des assemblées générales avec les salariés pour définir et porter leurs revendications et construire la réussite d'une grève généralisée de nos secteurs et dans l'interprofessionnel.

Paris, le 5 septembre 2025